



Mesures pour favoriser les petits mustélidés en zone agricole

Une approche pour préserver la biodiversité
et diminuer les dégâts de campagnols dans les prairies

RÉSEAU HERMINE 
REHM - Fondation pour la promotion des petits carnivores


AGROFUTURA
AGRONOMIE · ÖKONOMIE · ÖKOLOGIE



Table des matières

	Page
Préface	1
Petites bêtes – grandes mangeuses de souris	2
Tas de branches et de pierres, murs en pierres naturelles	6
Ourlets	11
Jachères	13
Bandes de hautes herbes dans les prairies	15
Haies diversifiées, bosquets champêtres et riverains avec des structures	16
Mesures spéciales (fossés, surfaces résiduelles non fauchées)	19
Contributions pour les mesures d'encouragement des petits mustélidés	21

Photos de couverture

- ▶ Devant en haut: Hermine à l'abri d'un tas de pierres, photo © Adolf Durrer
- ▶ Devant en bas: Hermine ayant capturé un campagnol, photo © Hubert Trenkler
- ▶ Derrière en haut: Fossé recouvert de végétation servant de corridor aux petits mustélidés, photo © Cristina Boschi
- ▶ Derrière en bas: Hermine faisant le guet, photo © Hubert Trenkler

Préface



Photo © Rainer Eisenhuth

Vu que les petits mustélidés trouvent actuellement toujours moins d'abris sûrs, de lieux de reproduction et de structures offrant un couvert dans le paysage, ces menus chasseurs de souris ont de la peine à survivre et ils sont de plus en plus rares dans de nombreuses régions. La présente brochure montre quelles mesures permettent à la fois de favoriser les petits mustélidés et de maîtriser à long terme les problèmes de rongeurs.

Cette brochure s'adresse en premier lieu aux conseillers agricoles, aux concepteurs de projets de mise en réseau et aux agriculteurs qui veulent prendre des mesures concrètes pour favoriser les petits mustélidés. Elle fournit toutes les informations nécessaires pour la planification et la réalisation de mesures d'encouragement efficaces.

Nous présentons toujours des cas idéaux du point de vue du matériel, de l'emplacement et des dimensions des différents éléments et objets, mais nous sommes conscients que les conditions varient fortement d'un endroit à l'autre et que le cas idéal décrit doit toujours être adapté à la situation locale réelle. Il est donc moins important de réaliser chaque mesure au millimètre près selon la description que de s'assurer que les structures créées puissent remplir leur fonction d'éléments d'habitats pour les belettes et les hermines.

Il est souvent difficile de dire s'il y a ou non des petits mustélidés dans une région parce qu'ils vivent très cachés. Les mesures présentées dans cette brochure ne profitent cependant pas seulement aux petits mustélidés mais aussi à de nombreuses autres espèces végétales et animales, donc cela vaut toujours la peine de les réaliser.

La brochure montre en outre quelles mesures permettent de recevoir des contributions pour la biodiversité. Et la plupart des mesures présentées permettent aussi de marquer des points dans le système d'IP-Suisse et le check-up Biodiversité de Bio Suisse.

Gränichen/Brugg, mars 2018

Cristina Boschi et Jolanda Krummenacher

Petites bêtes – grandes mangeuses de souris

Les petits mustélidés – ce terme générique comprend l’hermine et la belette – sont les plus petits carnassiers de notre pays. La belette est même le plus petit carnassier du monde. Ces deux espèces se sont spécialisées dans la chasse de diverses espèces de campagnols (campagnol terrestre, campagnol des champs, campagnol agreste, campagnol roussâtre).

La belette et l’hermine ont en commun de mener une vie très secrète. Quand elles chassent les campagnols, elles se déplacent surtout dans leurs galeries souterraines, et en hiver souvent juste sous la couverture neigeuse, et quand elles se tiennent à la surface du sol, elles utilisent toutes les possibilités de rester à couvert. Bien qu’elles soient actives aussi bien la nuit que le jour, on ne les aperçoit donc que très rarement même dans les régions où les populations de petits mustélidés se portent bien.



Photo © Beate Ludwig

Hermine

Nom scientifique: *Mustela erminea*

Classification: Ordre des carnivores, famille des mustélidés

Longueur de la tête et du corps: 19–40 cm

Longueur de la queue: 17–20 cm

Poids: 60–450 g

Les mâles sont nettement plus grands que les femelles.



Photo © Beate Ludwig

Belette

Nom scientifique: *Mustela nivalis*

Classification: Ordre des carnivores, famille des mustélidés

Longueur de la tête et du corps: 14–30 cm

Longueur de la queue: 3–13 cm

Poids: 35–200 g

Les mâles sont nettement plus grands que les femelles.

Ill. 1 et 2: Le corps de nos deux espèces indigènes de petits mustélidés est très mince, leurs pattes sont très courtes et les oreilles ne pointent pas beaucoup en dehors de la fourrure. Les deux espèces ont le dos et les flancs bruns tandis que le ventre est blanc. La fourrure de l’hermine (en haut) devient blanche en hiver, mais la pointe de sa queue reste toujours noire. La belette (en bas) a une queue beaucoup plus courte sans pointe noire, et sa fourrure garde la même couleur toute l’année – sauf dans certaines régions alpines, où elle devient totalement blanche en hiver.



Photo © Rolf Müller

III. 3: Hermine dans sa fourrure d'hiver.

Les petits mustélidés ne vivent en moyenne que 1 à 2 ans. Les hermines et les belettes ont développé des stratégies spéciales pour pouvoir se reproduire pendant cette courte durée de vie:

► Dans le cas de l'**hermine**, les femelles adultes ne sont pas les seules à être saillies au début de l'été pendant la saison des amours, les jeunes femelles le sont aussi à partir de l'âge de trois semaines. Les adultes et les jeunes femelles ne mettent leurs petits au monde qu'entre avril et juin de l'année suivante car, après la fécondation des ovules, les embryons ne se développent plus jusqu'au mois de février de l'année suivante (dormance).

► Les **belettes** adaptent le nombre de leurs portées à l'abondance de nourriture: elles mettent au monde deux portées entre mars et août quand il y a beaucoup de souris et une seule portée quand l'année est pauvre en proies.



Photo © Reiner Schilling

III. 4: Belette dans sa fourrure d'hiver.

Pour élever leurs petits, les petits mustélidés ont besoin d'un nid bien protégé contre les prédateurs, la pluie et le froid réalisé dans un abri (p. ex. dans un tas de branches ou de pierres) parce que les petits qui viennent de naître sont nus, aveugles et ne pèsent que 1 à 3 grammes. La mère les élève seule: elle les réchauffe aussi longtemps que nécessaire et les allaite pendant les 4 à 5 premières semaines. Elle apporte des souris à ses petits dès l'âge de 3 semaines, et les jeunes peuvent déjà chasser seuls à l'âge de 8 semaines et avoir une vie indépendante à partir d'environ 12 semaines.



Photo © Jean-Marc Flivat

III. 5: Chaque belette ou hermine consomme en moyenne 1 à 2 campagnols des champs ou 1 campagnol terrestre par jour. La photo montre une hermine avec un campagnol terrestre dans une prairie parsemée de taupinières.

Les petits mustélidés s'étant spécialisés dans la chasse aux campagnols pour se nourrir, ils sont pour l'agriculture de très précieux auxiliaires qui luttent assidûment et à long terme contre les rongeurs. Vu qu'une hermine, par exemple, met au monde environ six petits par année, et que chaque membre de la famille mange 1 à 2 cam-

pagnols par jour, cela représente une consommation de 50 à 100 campagnols par semaine et par famille d'hermine. Quand il y a beaucoup de campagnols, les hermines constituent même des stocks de proies. Quel taupier pourrait prétendre rivaliser avec pareil tableau de chasse?



Photo © Torsten Prehll/fokus-natur.de



Photo © Hubert Trenkler

III. 6 et 7: Une belette (à gauche) et une hermine (à droite) avec une proie.

Il ne fait aucun doute qu'il soit très utile pour les agriculteurs qu'il y ait suffisamment de belettes et d'hermines dans les environs pour chasser efficacement les rongeurs indésirables. Ces chasseresses doivent cependant trouver dans le paysage ce dont elles ont besoin pour survivre:

► Des **abris** où ils peuvent se réfugier, se reposer et élever leurs petits à l'abri des prédateurs, de la pluie et du froid sont très importants pour les petits mustélidés. On trouve à l'intérieur de ces abris leur chambre à coucher et d'élevage où ils installent un nid douillet et calorifuge fait de poils et de bouts de fourrure prélevés sur leurs proies. Les petits mustélidés ont souvent plusieurs de ces «habitations» et «nurseries» sur leur territoire vital.

Vu que les petits mustélidés ont beaucoup d'ennemis naturels – oiseaux de proie, hérons cendrés et renards – puisque ce sont des mammifères de petite taille, et vu qu'ils doivent sans cesse se cacher pour leur échapper quand ils se baladent, leur territoire vital doit comporter un nombre suffisant de **cachettes** sûres.

Ces abris et cachettes peuvent être par exemple des tas de branches ou de pierres, des mur en pierres naturelles ou des haies diversifiées et des bosquets champêtres ou riverains avec des structures et de la végétation de hauteur moyenne. Il ne devrait pas y voir de chemins ou de sentiers à proximité parce que les petits mustélidés se sentent rapidement dérangés par les humains et les chiens, ce qui les force à partir.

► Les petits mustélidés ont besoin d'un ou plusieurs **territoires de chasse** dans les environs de leurs abris pour y chasser les campagnols. Les meilleurs terrains de chasse sont les prairies et les pâturages avec beaucoup de campagnols et avec à proximité suffisamment de cachettes où nos chasseurs assidus peuvent se réfugier si un ennemi approche. Vu que les petits mustélidés chassent avec une grande efficacité, les problèmes de campagnols sont la plupart du temps désamorçés à long terme dans les territoires de ce genre.

► Si la distance entre leurs abris et leurs territoires de chasse est supérieure à 20 mètres, les



Photo © Agrifutura AG



Photo © Cristina Boschi

III. 8 et 9: Les campagnols terrestres causent souvent beaucoup de dégâts dans l'agriculture (en haut). Les campagnols des champs signalent leur présence par les trous visibles à la surface du sol des prairies (en bas). Ils posent en général moins de problèmes puisqu'ils ne forment pas de taupinières.

petits mustélidés doivent pouvoir se mettre régulièrement à **couvert** en chemin (p. ex. dans des haies, des ourlets herbacés ou des surfaces non fauchées).

Les pages suivantes montrent comment des moyens relativement simples permettent de créer des éléments d'habitats importants pour la survie des petits mustélidés.

Tas de branches et de pierres, murs en pierres naturelles

Pourquoi faut-il des tas de branches et de pierres ou des murs en pierres naturelles?

Les petits mustélidés ont besoin de cachettes et d'abris avec des cavités qui doivent être accessibles pour eux mais pas pour leurs ennemis et se trouver à proximité d'un bon territoire de chasse où ils peuvent capturer des campagnols. Les endroits où ils peuvent se reposer et élever leurs petits doivent en outre être bien isolés contre la pluie, le vent et le froid parce que les belettes et les hermines ont des pertes de chaleur relativement importantes à cause de leur corps long et mince. Les petits mustélidés trouvent dans les tas de branches et de pierres ainsi que dans les murs en pierres naturelles des cachettes et des abris qui leur conviennent bien et dans lesquels ils peuvent aussi élever leurs petits.

Tas de branches et de pierres ou murs en pierres naturelles comme cachettes et nurseries pour les petits mustélidés: comment devraient-ils être disposés pour qu'ils les utilisent?

Vu que les petits mustélidés déménagent rapidement s'ils sont dérangés, un seul tas de branches ou de pierres ou un seul mur en pierres naturelles ne leur suffit pas. Il en faut au moins 5 pour que les familles de petits mustélidés restent longtemps dans une région. Il est important que ces cachettes et nurseries se trouvent à proximité d'un ou plusieurs territoires de chasse (prairies ou pâturages avec beaucoup de campagnols).

Dans la pratique, les tas de branches et de pierres et les murs en pierres naturelles peuvent être aménagés de différentes manières. Les exemples qui suivent montrent comment les tas de branches et de pierres et les murs en pierres naturelles peuvent être placés pour qu'ils soient acceptés par les petits mustélidés et gênent le moins possible l'exploitation des surfaces agricoles.

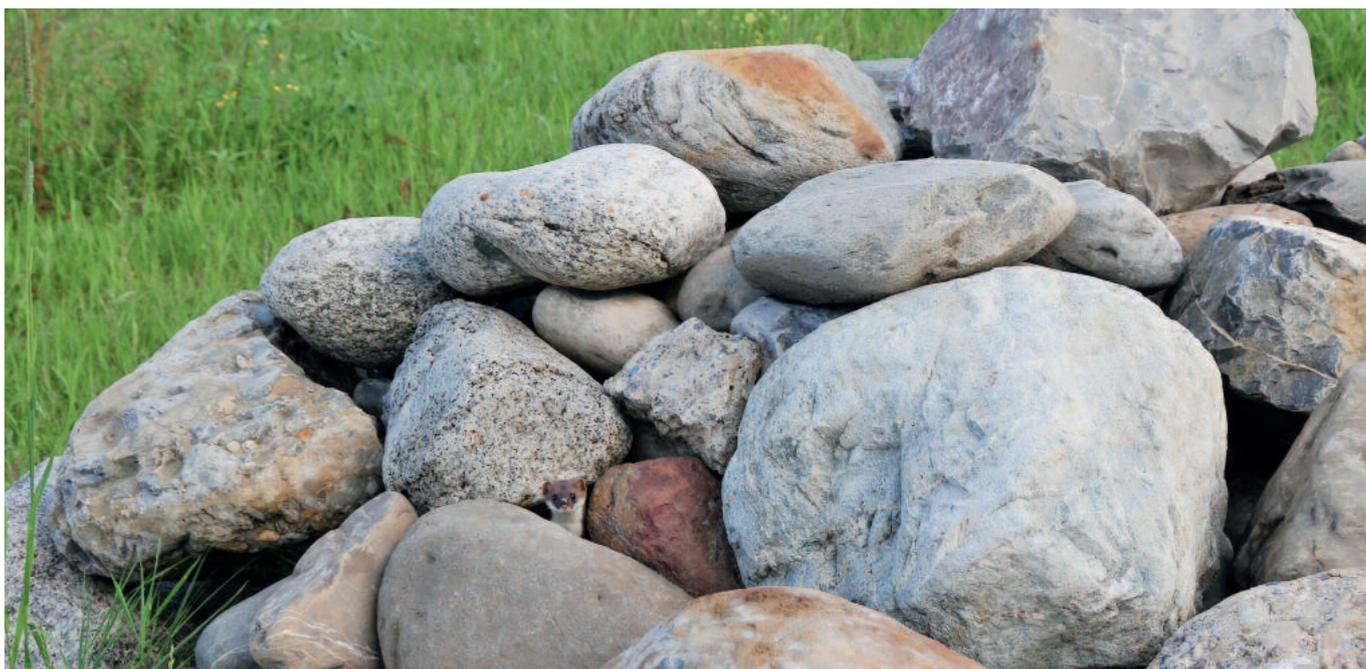
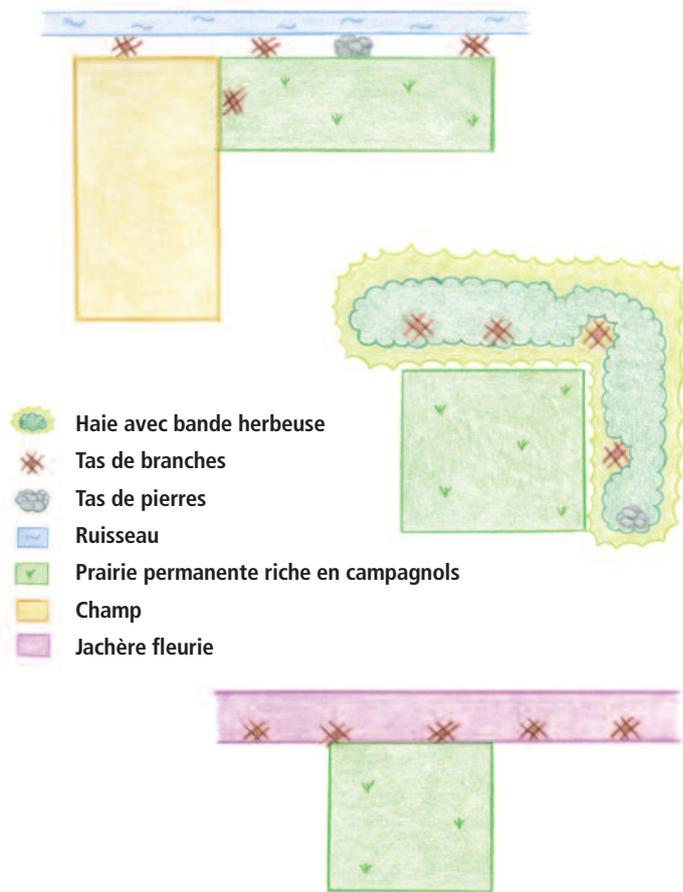


Photo © Adolf Durrer

III. 10: Bien protégée, cette hermine regarde depuis un tas de pierres.

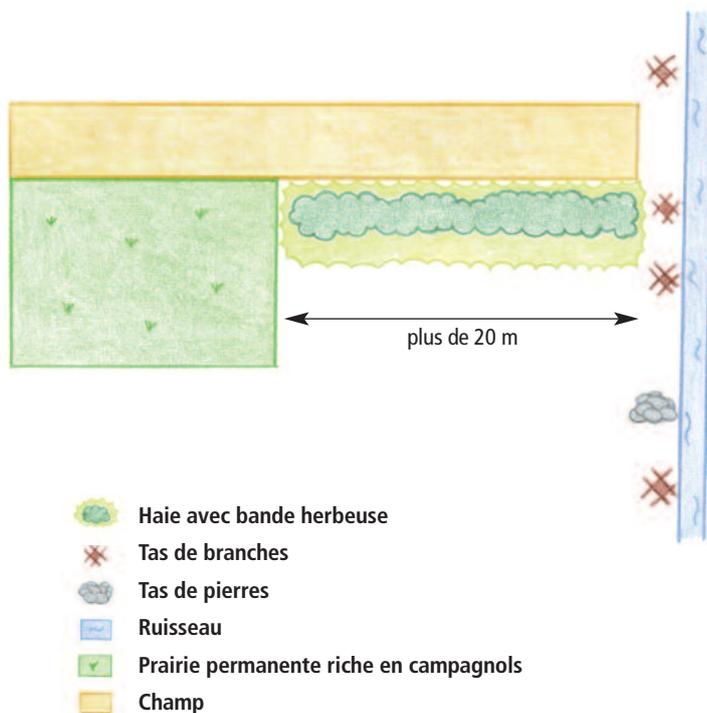


III. 11: Trois exemples de tas de branches ou de pierres et de murs en pierres naturelles qui se trouvent dans les environs d'un territoire de chasse (une prairie ou un pâturage avec beaucoup de campagnols).

Les tas de branches ou de pierres se trouvent par exemple le long d'un cours ou plan d'eau, dans une haie ou sur une jachère fleurie. Un mur de pierres peut être construit indépendamment ou pour soutenir des pentes ou des terrasses. Les environs des tas de branches ou de pierres et des murs en pierres naturelles comportent une prairie ou un pâturage avec beaucoup de campagnols où chassent les petits mustélidés. Les tas de branches ou de pierres et les murs en pierres naturelles sont aussi judicieux le long des lisières de forêts, des rives et des bosquets, mais aussi dans les prairies ou pâturages eux-mêmes.

La distance entre les tas de branches ou de pierres ou les murs en pierres naturelles ne devrait pas dépasser 20 m pour que les petits mustélidés puissent passer de l'un à l'autre sans devoir s'exposer à des dangers (p. ex. les oiseaux de proie).

Il ne devrait pas y avoir de chemin ou de sentier entre les tas de branches ou de pierres ou les murs en pierres naturelles et le territoire de chasse des petits mustélidés (une prairie ou un pâturage avec beaucoup de campagnols) car ils se sentent facilement dérangés par les humains et les chiens et n'utiliseraient pas les éléments d'habitat réalisés pour eux.



III. 12: Exemple de tas de branches ou de pierres et de mur en pierres naturelles qui ne se trouvent pas dans les environs d'un territoire de chasse.

Les tas de branches ou de pierres et les murs en pierres naturelles se trouvent par exemple le long d'un cours ou plan d'eau. Vu que la prairie ou le pâturage riche en campagnols où les petits mustélidés peuvent chasser est distant de plus de 20 m, les petits mustélidés doivent trouver régulièrement des abris le long de ce trajet pour ne pas être la proie d'un de leurs ennemis (p. ex. les rapaces). Dans l'exemple illustré, les petits mustélidés trouvent refuge dans une haie. Au lieu d'une haie, des bandes herbeuses, des jachères, des surfaces non fauchées, des tas de branches ou de pierres et des murs en pierres naturelles isolés peuvent aussi servir d'abris.

Il ne devrait pas y avoir de chemin ou de sentier entre les tas de branches ou de pierres ou les murs en pierres naturelles et le territoire de chasse des petits mustélidés (prairie ou pâturage avec beaucoup de campagnols) car ils peuvent être dérangés par les humains et les chiens et n'utiliseraient pas les éléments d'habitat réalisés pour eux.

Comment construire les tas de branches pour que les petits mustélidés les utilisent?

Matériel

Bouts de branches de différents diamètres (dont au moins 6 à 8 branches ou bouts de troncs d'environ 1 m de longueur et de 15 à 20 cm de diamètre pour construire la nurserie, avec en plus des branches plus longues et plus fines), év. aussi des souches. Le bois fraîchement coupé est idéal parce qu'il se décompose plus lentement. Feuilles sèches, litière, roseaux ou matériaux analogues pour la nurserie. Il est judicieux d'utiliser des matériaux des environs.

Grandeur

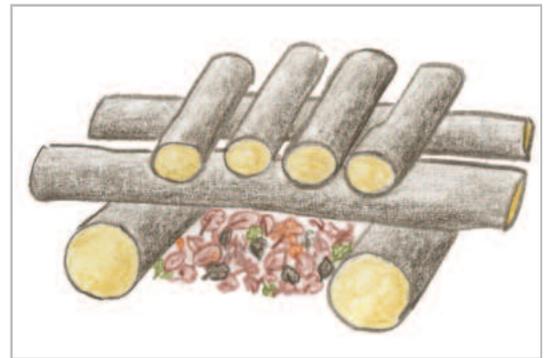
Le tas de branches doit mesurer au moins 1 m de hauteur, au moins 2 m de largeur et au moins 3 à 5 m de longueur, sinon il serait trop petit pour les petits mustélidés et ils ne l'utiliseraient pas.

Construction

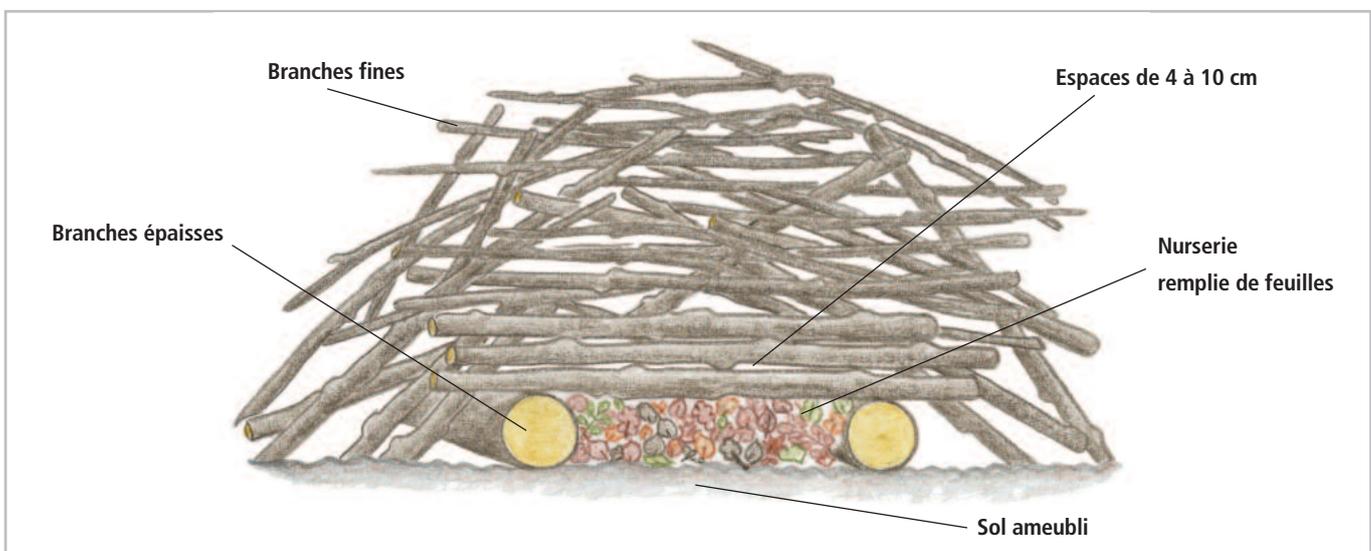
On commence par poser sur un sol ameubli une fondation de sable, de gravier ou de branches très fines dont le rôle est de protéger contre l'humidité de la terre. On construit ensuite la nurserie (environ 30 x 30 cm) sur cette fondation. D'abord une couche de fond de feuilles, de litière, de roseaux ou d'autres matériaux analogues entourée et surmontée par les gros bouts de branches ou de troncs disposés en forme de construction en rondins empilés (ill. 13). Elle doit comporter au moins deux ou trois ouvertures pour que les petits mustélidés aient suffisamment d'issues de secours.

Entasser ensuite au-dessus de cette nurserie des couches de branches épaisses et fines jusqu'à ce que le tas de branches atteigne sa taille finale (ill. 14). Il faut veiller à ce que les petits mustélidés aient accès à la nurserie (ouvertures de 4 à 10 cm de diamètre) mais que leurs ennemis (p. ex. les renards) ne puissent pas y entrer.

Au bord des ruisseaux, les tas de branches doivent être construits en dehors de la zone inondable pour éviter qu'ils soient emportés. S'ils sont installés sur une berge en pente, il faut bien les arrimer pour qu'ils ne glissent pas.



Ill. 13: Dans les tas de branches, la nurserie pour les petits mustélidés est construite sur le modèle des constructions en rondins empilés.



Ill. 14: Coupe transversale d'un tas de branches fraîchement construit avec nurserie pour les petits mustélidés.

Comment construire les tas de pierres pour que les petits mustélidés les utilisent?

Matériel

Il faut des grosses pierres (au moins de la grosseur d'une tête pour construire la nurserie) et des plus petites. Feuilles sèches, litière, roseaux ou matériaux analogues pour la nurserie. Il est judicieux d'utiliser des matériaux des environs.

Grandeur

Le tas de pierres doit mesurer au moins 1 m de hauteur, au moins 2 m de largeur et au moins 3 à 5 m de longueur, sinon il serait trop petit pour les petits mustélidés et ils ne l'utiliseraient pas.

Construction

On commence par poser sur un sol ameubli une fondation de sable, de gravier ou de branches très fines dont le rôle est de protéger contre l'humidité de la terre. On construit ensuite sur cette fondation une nurserie de même grandeur et de même conception que pour les tas de branches (voir page 8).

Entasser ensuite au-dessus de cette nurserie des pierres de différentes grandeurs jusqu'à ce que le tas de pierres atteigne sa taille finale (ill. 15). Il faut veiller à ce que les petits mustélidés aient accès à la nurserie (ouvertures de 4 à 10 cm de diamètre) mais que leurs ennemis (p.ex. les renards) ne puissent pas y entrer. Si on a plus tard de nouvelles pierres à disposition, on les entasse à côté des tas de pierres existants de manière à ne pas boucher les ouvertures pour les petits mustélidés.

Comment construire les murs en pierres naturelles pour que les petits mustélidés les utilisent?

Matériel

Pierres de différentes formes et grandeurs. Il est judicieux d'utiliser des matériaux des environs.

Grandeur

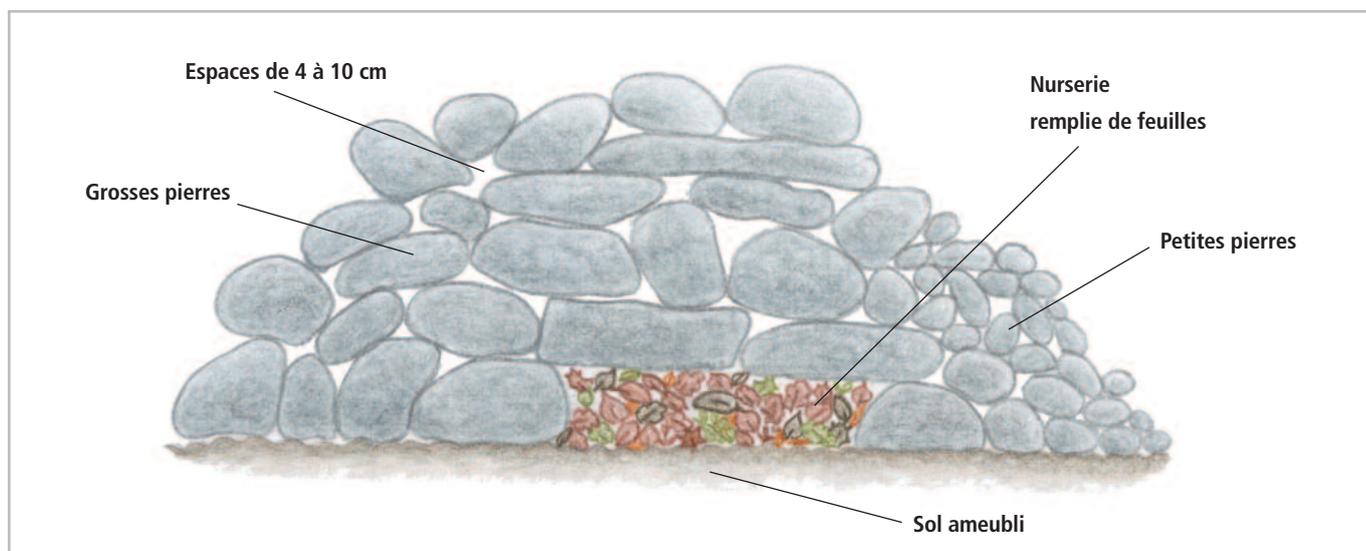
Au moins 1 m de haut et 2 m de largeur.

Construction

La construction d'un mur en pierres naturelles correspond à celle d'un mur de pierres sèches, c.-à-d. que les espaces entre les pierres ne doivent pas être fermés avec du mortier. Des cavités de 4 à 10 cm de diamètre doivent être laissées ouvertes entre les pierres.

Construire des murs en pierres naturelles exige de l'adresse manuelle, de l'expérience, du temps et, au moins au début, des conseils compétents. En plus de la fiche technique de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO et du livre de la Fondation Actions en Faveur de l'Environnement (voir encadré), il est aussi vivement recommandé de suivre des cours sur les murs de pierres sèches.

- ▶ Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse 2003: Petits biotopes – Fiche pratique n° 3 – Murs de pierres sèches.
- ▶ Fondation Actions en Faveur de l'Environnement (éd.) 2003: Murs de pierres sèches. Manuel pour la construction et la réfection. Haupt, Bern.



Ill. 15: Coupe transversale d'un tas de pierres fraîchement construit avec nurserie pour les petits mustélidés (s'il n'y a pas de pierres assez grandes pour faire le toit de la nurserie, on peut le construire avec des bouts de troncs).



Photo © Agrofutura AG

III. 16: Tas de branches sur une bande de hautes herbes.



Photo © Agrofutura AG

III. 17: Haie avec tas de pierres dans la zone de la bande herbeuse.



Photo © Hans C. Salzmann

III. 18: Un mur en pierres naturelles construit dans une pente offre de nombreux abris.

Entretien

Tas de branches

Les tas de branches ne doivent pas être envahis par des plantes, donc celles-ci doivent être coupées si nécessaire.

Les tas de branches doivent être complétés avec de nouvelles branches au plus tard après 6 ans en profitant par exemple de l'élagage d'arbres ou de l'entretien de haies ou de lisières de forêts dans les environs. L'accès à la nurserie doit rester ouvert. Si les soubassements et la nurserie sont aussi effondrés, ce qui n'est en général pas le cas avant 15 à 20 ans, on installe une nouvelle nurserie au bord de l'ancien tas de branches, avec lequel on la relie avec les branches qui la recouvrent car il a toujours de la valeur.

Tas de pierres

Les tas de pierres ne doivent pas être envahis par des plantes, donc celles-ci doivent être coupées si nécessaire.

S'il y a de nouvelles pierres disponibles dans les environs, on peut rajouter sans cesse des grosses pierres sur le tas et des petites à côté. L'accès à la nurserie doit rester ouvert.

Murs en pierres naturelles

Les murs en pierres naturelles ne doivent pas être envahis par des plantes, donc celles-ci doivent être coupées régulièrement.

Les murs de pierres sèches doivent en outre offrir le plus de tranquillité possible, donc il ne faut y faire que les travaux d'entretien et de réparation urgents.

Ourlets

Les ourlets sont des bandes herbeuses utilisées de manière extensive comme on en trouve naturellement le long des cours d'eau et des lisières de forêts. Les ourlets sont fauchés, mais par tronçons alternés dans la longueur pour qu'il y ait toujours de la végétation mi-haute.

Pourquoi les petits mustélidés ont-ils besoin d'ourlets?

Quand les petits mustélidés font des allers-retours entre leurs cachettes et leurs terrains de chasse où ils chassent les campagnols, ils doivent pouvoir le faire en étant protégés pour ne pas être découverts par un de leurs ennemis et devenir sa proie. La végétation mi-haute des bandes herbeuses leur offre ces couverts.

Emplacements adéquats pour les ourlets

L'idéal est de disposer les ourlets entre les cachettes et les territoires de chasse des petits mustélidés. Les emplacements les plus judicieux se trouvent le long des cultures ou des prairies permanentes et le long des lisières de forêts, des ruisseaux ou des bosquets. Il ne faut pas aménager les ourlets le long des chemins et des sentiers car les petits mustélidés peuvent être dérangés par les humains et les chiens et ne les utiliseraient pas.

Quels sont les différents types d'ourlets?

Il faut faire la différence entre deux sortes d'ourlets:

- Les **ourlets sur terres assolées** sont, comme leur nom l'indique, mis en place sur des terres assolées en semant un mélange spécial.
- Les **ourlets sur prairies** sont mis en place en modifiant l'exploitation d'une surface, mais on peut aussi les ensemercer avec le même mélange de graines que pour les terres labourées.



Photo © Agrotutura AG

III. 19: Ourlet sur prairie.



Photo © Agrotutura AG

III. 20: Ourlet sur terre assolée (la moitié de gauche est fauchée dans le sens de la longueur tandis que celle de droite est laissée sur pied).

Comment exploiter les ourlets pour que les petits mustélidés les utilisent?

Ourlets sur terres assolées

Les ourlets sur terres assolées devraient être larges de 3 à 12 m. Leur exploitation doit respecter les directives de l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD). Effectuer si possible plusieurs coupes de nettoyage au cours de la première année. À partir de la deuxième année, faucher alternativement une fois par année la moitié de l'ourlet dans le sens de la longueur (ill. 21). Pour que l'ourlet apporte le plus possible aux petits mustélidés, il faudrait le faucher en été – mais au plus tard le 15 août. Les ourlets sur terres assolées doivent rester au minimum 2 ans au même endroit, plus longtemps si possible.

Ourlets sur prairies

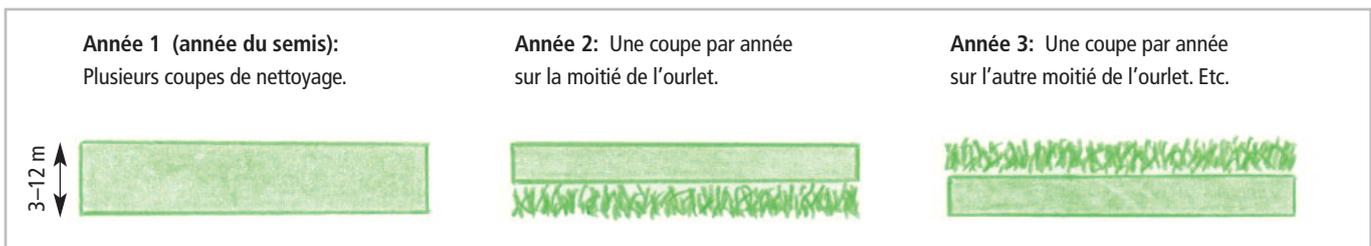
Les ourlets sur prairies devraient être larges d'au moins 3 m. Ils sont fauchés une fois par année en été (respecter la date de la première coupe définie dans l'OPD) de manière échelonnée si possible dans le sens de la longueur (ill. 22). Pour les petits mustélidés, faucher la première moitié de l'ourlet le plus vite possible mais au plus tard fin juillet. Attendre au moins 6 semaines entre la fauche de la première et de la deuxième moitié de la bande herbeuse. La deuxième moitié de l'ourlet est aussi idéalement fauchée le plus vite possible. Cette fauche échelonnée est nécessaire pour qu'il y ait toujours de l'herbe haute dans laquelle les petits mustélidés peuvent se cacher.

Comment met-on en place des ourlets?

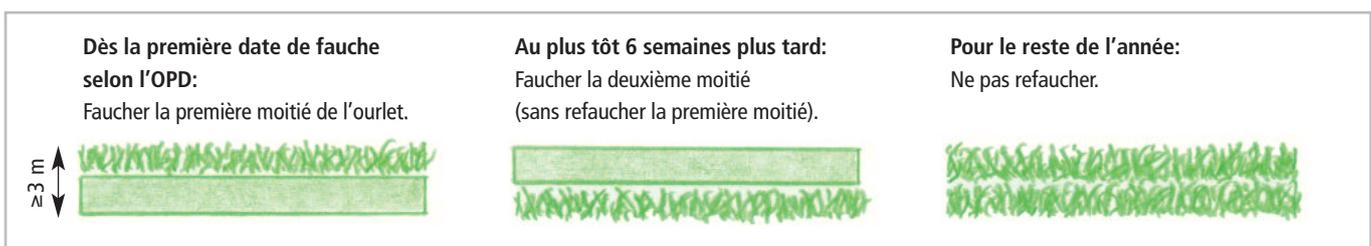
Les ourlets sur terres assolées doivent être créés avec un mélange de graines recommandé par Agroscope. Les ourlets sur prairies peuvent être créés soit avec le même mélange soit en modifiant l'exploitation de manière adéquate. Les peuplements prairiaux équilibrés conviennent particulièrement bien pour une mise en place sans semis des ourlets sur prairies.

Les règles suivantes doivent être observées pour que les semis des ourlets réussissent:

- ▶ Labourer au moins 4 semaines avant le semis (le sol doit être bien rassis avant le semis).
- ▶ But: préparer un lit de semis très bien rassis, finement grumeleux et propre, donc il faut plusieurs passages avec la herse.
- ▶ Semer tout de suite après le dernier passage de préparation du sol. Date de semis idéale: de mi-avril à mi-mai.
- ▶ Faire un semis superficiel à la volée. Ne pas incorporer la semence! Tenir compte des instructions sur l'emballage.
- ▶ Rouler tout de suite après le semis avec un rouleau cannelé.
- ▶ Effectuer jusqu'à 3 coupes de nettoyage au cours de l'année du semis (ne pas faucher trop bas pour ménager les plantes semées, enlever l'herbe fauchée).



III. 21: Entretien des ourlets sur terres assolées (vue d'en haut): Faire plusieurs coupes de nettoyage au cours de l'année du semis. Les années suivantes, faucher alternativement une fois par année la moitié de l'ourlet prise dans le sens de la longueur.



III. 22: Entretien des ourlets sur prairies (vue d'en haut): Faucher alternativement une fois par année chaque moitié prise idéalement dans le sens de la longueur.

Jachères

Les jachères sont des habitats naturels mis en place sur des terres assolées en semant un mélange de graines spécial.

Pourquoi les petits mustélidés ont-ils besoin de jachères florales ou tournantes?

Quand les petits mustélidés font des allers-retours entre leurs cachettes et leurs territoires de chasse où ils capturent des campagnols, ils doivent pouvoir le faire en étant protégés pour ne pas être découverts par un de leurs ennemis et devenir sa proie. Les jachères florales ou tournantes leur offrent ce couvert.

Emplacements adéquats pour les jachères

L'idéal est de disposer les jachères entre les cachettes et les territoires de chasse des petits mustélidés. Les emplacements les plus judicieux se trouvent le long des parcelles de cultures ou de prairies permanentes. Ça ne va pas le long des chemins et des sentiers car les petits mustélidés peuvent être dérangés par les humains et les chiens et n'utiliseraient pas ces jachères.

Quelles sont les différentes sortes de jachères et comment devraient-elles être entretenues pour que les petits mustélidés les utilisent?

Il faut faire la distinction entre deux sortes de jachères:

- Les **jachères florales** sont mises en place sous forme de bandes qui restent au même endroit pendant 2 à 8 ans.
- Les **jachères tournantes** occupent des surfaces plus grandes et restent au même endroit pendant 1 à 3 ans.

L'entretien des jachères doit respecter les directives de l'ordonnance sur les paiements directs (OPD). Si une jachère doit être annulée pour cause de forte pression de mauvaises herbes ou d'un important envahissement par les herbes, il faudrait si possible en créer une autre dans les environs pour éviter que les petits mustélidés perdent ce couvert protecteur.



Photo © Cristina Boschi



Photo © Agricoltura AG

Ill. 23 et 24: Les jachères florales offrent aux petits mustélidés de bons abris contre leurs ennemis jusque dans les zones de grandes cultures.



Photo © Agrofutura AG

III. 25: Jachère fleurie en été.



Photo © Agrofutura AG

III. 26: Jachère fleurie en hiver.

Comment mettre en place des jachères?

Les jachères doivent être créées avec un mélange de graines recommandé par Agroscope. Les règles suivantes doivent être observées pour que les semis des jachères réussissent:

- ▶ Labourer au moins 4 semaines avant de semer (le sol doit être bien rassis avant le semis).
- ▶ But: préparer un lit de semis très bien rassis, finement grumeleux et propre, donc il faut plusieurs passages avec la herse.
- ▶ Semer tout de suite après le dernier passage de préparation du sol.
- ▶ Dates de semis idéales: de mi-septembre à mi-octobre pour les semis d'automne et de mi-mars à mi-avril pour les semis de printemps. Préférer en général les semis de printemps, mais préférer les semis d'automne en cas de forte pression de mauvaises herbes qui ont besoin de chaleur pour germer comme les millets, le galinsoga à petites fleurs ou l'amarante.
- ▶ Faire un semis superficiel à la volée. Ne pas incorporer la semence! Tenir compte des instructions sur l'emballage.
- ▶ Rouler tout de suite après le semis avec un rouleau cannelé.



Photo © Agrofutura AG

III. 27: Jachère tournante.

Bandes de hautes herbes dans les prairies

Les bandes de hautes herbes sont des bandes prairiales laissées sur pied lors de la fauche.

Pourquoi les petits mustélidés ont-ils besoin de bandes de hautes herbes dans les prairies?

Quand les petits mustélidés traversent une prairie fauchée ou qu'ils veulent y chasser des campagnols, c'est très dangereux pour eux car ils peuvent facilement devenir la proie d'un de leurs ennemis (p. ex. les rapaces). Laisser des bandes de hautes herbes sur pied lors de la fauche leur permet de les utiliser comme couverts.

Comment les bandes de hautes herbes devraient-elles être aménagées pour que les petits mustélidés les utilisent?

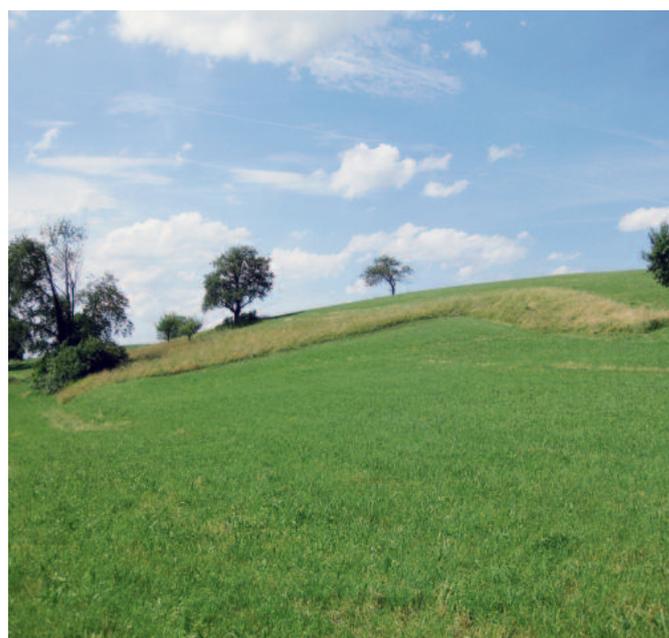
Laisser sur pied 5 à 10 % de la surface à chaque coupe de la prairie en alternant les emplacements (ill. 28). Pour que cette mesure apporte quelque chose aux petits mustélidés, les bandes de hautes herbes devraient – là où c'est possible – traverser la prairie d'un bord à l'autre. Et pour que les bandes de hautes herbes apportent aussi quelque chose aux petits mustélidés en hiver, il faut les clôturer pendant la pâture d'automne.



Ill. 28: Bande de hautes herbes dans une prairie (vues de dessus). Pour que cette mesure apporte quelque chose aux petits mustélidés, la bande de hautes herbes devrait – là où c'est possible – traverser la prairie d'un bord à l'autre.



Ill. 29: Bande de hautes herbes à la fin de l'été.



Ill. 30: Bande de hautes herbes sur un terrain en pente.

Haies diversifiées, bosquets champêtres et riverains avec des structures

Pourquoi les petits mustélidés ont-ils besoin de haies diversifiées, de bosquets champêtres et riverains avec des structures?

Les haies, les bosquets champêtres et les berges boisées (bosquets riverains) avec des structures diversifiées et des zones différentes offrent aux petits mustélidés diverses ressources vitales: zones de refuge, d'élevage, abris contre les ennemis, proies pour se nourrir. Plus une haie est diversifiée plus elle a de valeur. Diversifier ne signifie pas seulement avoir le plus possible d'espèces arbustives différentes mais aussi des zones avec des petits buissons, d'autres avec des arbres, une strate inférieure de densité variable et des structures supplémentaires comme des tas de pierres ou de branches. Toutes les haies devraient si possible avoir un ourlet de 3 à 6 m de large, un ourlet plus large étant plus profitable pour les petits mustélidés qu'un étroit.

À quoi devraient ressembler les haies et les bosquets champêtres et riverains avec des structures pour que les petits mustélidés les utilisent?

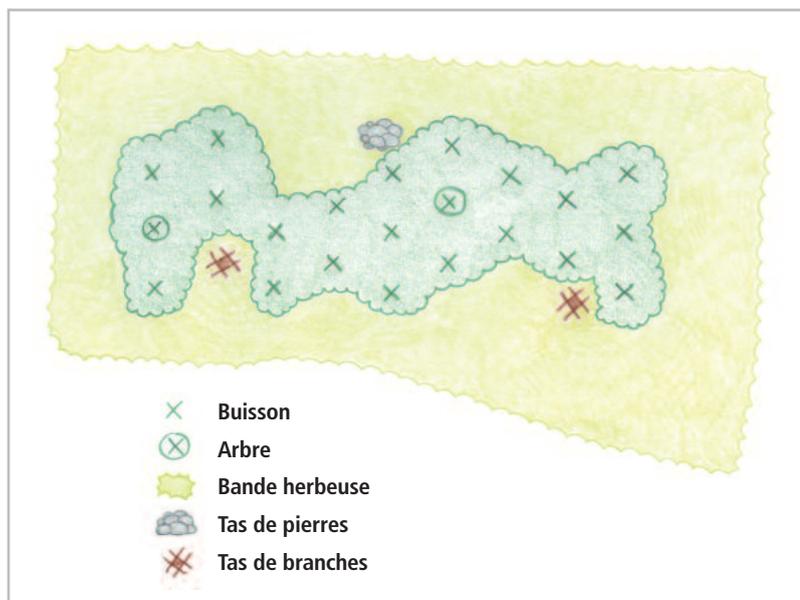
Les haies, bosquets champêtres et riverains avec bande herbeuse tels qu'on les voit d'habitude ne sont pas très utiles pour les petits mustélidés car ils sont normalement partout de la même largeur et comportent rarement des trous, des renforcements et des structures supplémentaires comme des tas de pierres ou de branches. Les haies, bosquets champêtres et riverains avec bande herbeuse devraient donc être revalorisés par les mesures suivantes pour qu'ils soient particulièrement utiles pour les petits mustélidés:

► La **zone boisée** doit idéalement être de largeur variable et comporter des trous, des renforcements et des tas de pierres ou de branches (ill. 31).

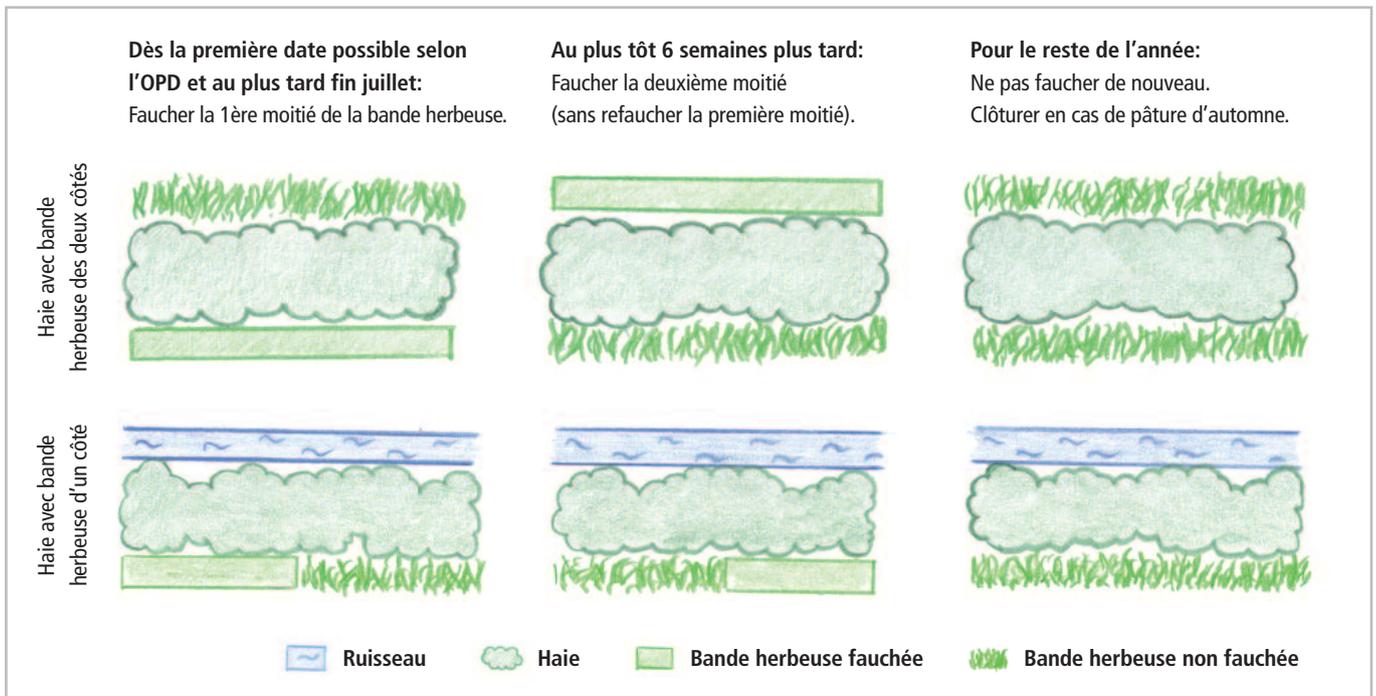
► La largeur de la **bande herbeuse** varie de 3 à 6 m et cette surface est fauchée une fois par année en alternant les zones (ill. 31 et 32). L'idéal est de faucher la première moitié le plus tôt possible (mais pas avant la première date possible selon l'ordonnance sur les paiements directs OPD) et au plus tard fin juillet.

Il faut attendre au minimum 6 semaines entre la fauche de la première et de la deuxième moitié de la bande herbeuse. L'idéal est de nouveau de faucher la deuxième moitié le plus tôt possible. La fauche alternée est importante pour les petits mustélidés afin qu'il y ait toujours des hautes herbes où ils peuvent se dissimuler.

La bande herbeuse ne doit plus être utilisée après la fin de la fauche alternée, et elle doit être clôturée en cas de pâture automnale pour que les petits mustélidés puissent s'y mettre à couvert aussi pendant l'hiver.



Ill. 31: Exemple schématique d'une haie diversifiée avec des renforcements et différentes structures (tas de branches et de pierres).



III. 32: Entretien de la bande herbeuse d'une haie sur prairie (vue de dessus): Fauche alternée une fois par année.

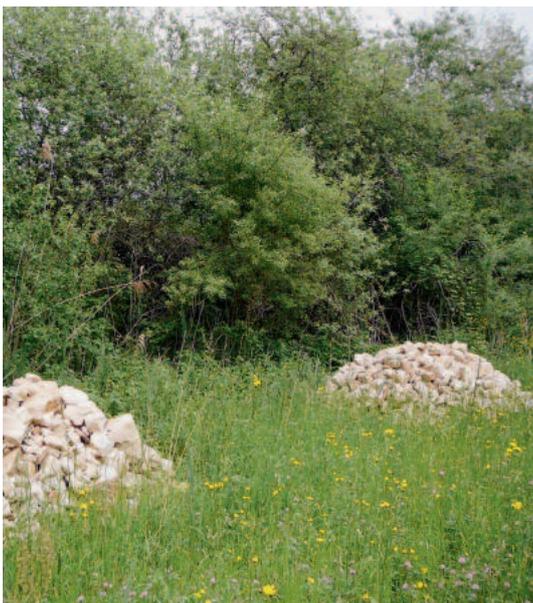


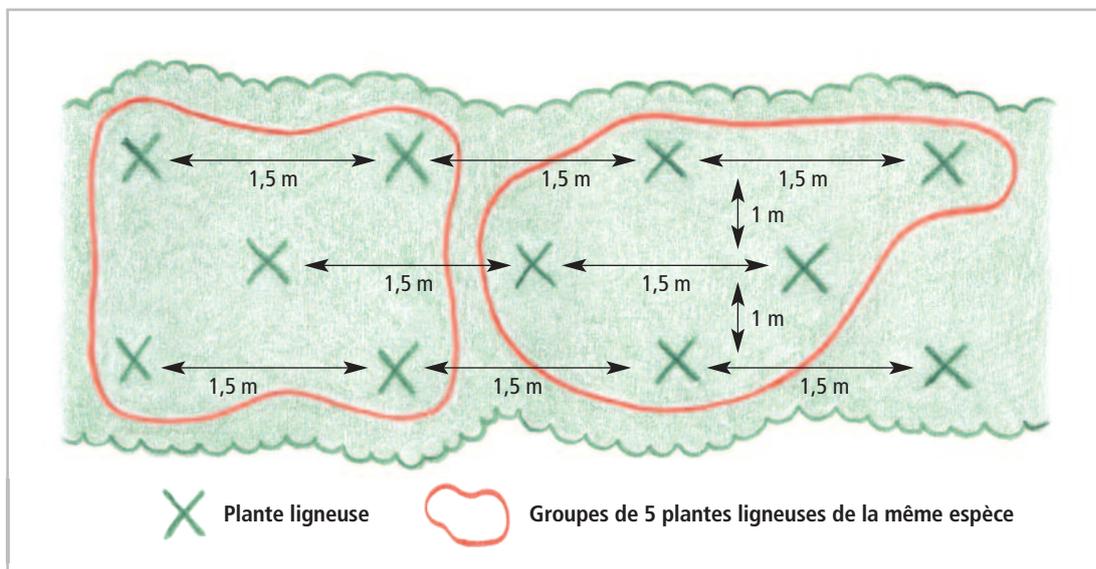
Photo © Agrofutura AG

III. 33: Haie diversifiée avec des tas de pierres.



Photo © Agrofutura AG

III. 34: Haie dans une prairie avec tas de branches et fauche alternée de la bande herbeuse (fauchée à gauche, laissée sur pied à droite).



Ill. 35: Représentation schématique de la plantation d'une haie idéale pour les petits mustélidés; ici une plantation sur 3 lignes (vue de dessus). Pour que la haie soit particulièrement utile pour les petits mustélidés, planter les plantes ligneuses plus espacées par endroits et aménager des lacunes et des renforcements. Les différentes espèces sont plantées chacune par groupes de 5 plantes.

Plantation de nouvelles haies

Lors de la création d'une nouvelle haie, les buissons sont plantés sur au moins 3 lignes distantes de 1 m l'une de l'autre. Sur les lignes, les buissons sont plantés à 1,5 m les uns des autres. La ligne du milieu est plantée en quinconce par rapport aux deux lignes du bord (ill. 35).

Les différentes espèces de plantes ligneuses ne sont pas réparties au hasard dans la haie mais plantées en groupes de 5 plantes de la même espèce pour simplifier l'entretien ultérieur et éviter la concurrence pour la lumière entre les espèces qui ne poussent pas à la même vitesse.

Il est important d'aménager dès la plantation des zones plus larges, des trous et des renforcements, mais aussi de former dans la haie des structures comme des tas de branches ou de pierres. Voilà comment on planifie dès le début une haie qui peut être de très grande valeur pour les petits mustélidés.

Entretien des haies, bosquets champêtres et riverains existants

Les haies sont entretenues de manière sélective. Cela signifie que les buissons qui poussent rapidement sont régulièrement recépés (rabattus jusqu'à la souche) tandis qu'on ménage ceux qui poussent plus lentement. Le but de ce type d'entretien des haies est d'obtenir un embuisonnement le plus diversifié possible.

Il est aussi possible de revaloriser fortement une haie existante pour les petits mustélidés en enlevant des buissons pour y créer des trous et des renforcements. Les matériaux produits par l'entretien des haies peuvent être empilés à l'intérieur de la haie pour former des tas de branches, ce qui augmente encore la valeur des haies pour les petits mustélidés.

Mesures spéciales pour favoriser encore plus les petits mustélidés

Des mesures spécialement conçues pour favoriser les petits mustélidés, mais pas typiquement agricoles, sont souvent prises dans le cadre des corridors faunistiques ou d'autres projets de mise en réseau. Il va cependant de soi que les agricul-

teurs qui le désirent peuvent prendre des mesures de ce genre sur leur surface agricole utile. Deux mesures spéciales de ce type sont décrites dans cette brochure, les fossés et les surfaces résiduelles non fauchées.

Fossés

Pourquoi les fossés favorisent-ils les belettes et les hermines?

Quand les petits mustélidés font des allers-retours entre leurs cachettes et leurs terrains de chasse où ils capturent des campagnols, ils doivent pouvoir le faire en étant protégés pour ne pas être découverts par un de leurs ennemis (p. ex. un rapace) et devenir sa proie. Les petits mustélidés se déplacent volontiers le long des fossés car ils y trouvent une bonne protection visuelle. Et si le fossé est en plus rempli de végétation, ils s'y sentent encore mieux protégés. Et s'il n'y a jamais d'eau qui s'écoule dans le fossé, des tas de pierres disposés à intervalles réguliers serviront de cachettes supplémentaires.



Ill. 36: Réalisation d'un fossé avec une charrue (coupe transversale du sol). Labourer profondément une fois dans chaque sens pour obtenir un fossé bon marché utile pour les petits mustélidés.

Comment doivent être aménagés les fossés pour que les petits mustélidés les utilisent?

Le fossé devrait faire environ 50 cm de profondeur et 50 cm de largeur. Il peut être réalisé avec une charrue (labourer profondément une fois dans chaque direction, ill. 36). L'idéal est que les fossés soient remplis de plantes vivaces. Les plantes vivaces sont des plantes herbacées non lignifiées qui se plaisent souvent le long des ruisseaux, des haies et des lisières de forêts. Ces plantes doivent être semées pour pouvoir pousser dans le fossé. On utilisera à cet effet un mélange de semences recommandé par Agroscope pour les «ourlets sur terres assolées». S'il n'y a jamais d'eau qui s'écoule dans le fossé, on peut y installer tous les 20 à 100 m des petits tas de pierres comportant des cavités de 4 à 10 cm de diamètre.

L'idéal est que les fossés relient des terrains de chasse des petits mustélidés à leurs cachettes (p. ex. des tas de pierres ou de branches, des murs en pierres naturelles, des haies diversifiées, des bosquets champêtres ou riverains avec des structures et de la végétation mi-haute).

Entretien

Les buissons qui apparaissent doivent être enlevés régulièrement.

Surfaces résiduelles non fauchées

Pourquoi les petits mustélidés ont-ils besoin de surfaces résiduelles non fauchées?

Quand les petits mustélidés traversent une surface ouverte (p. ex. une prairie fauchée, un pâturage, un champ cultivé) ou qu'ils veulent y chasser des campagnols, c'est très dangereux pour eux car ils peuvent facilement devenir la proie d'un rapace ou d'un autre de leurs ennemis. Si la surface agricole jouxte une surface résiduelle non fauchée avec de la vieille herbe feutrée, ils peuvent toujours y retourner pour s'y cacher et être mieux protégés contre leurs ennemis. Sans compter qu'ils peuvent aussi chasser des campagnols directement dans la surface résiduelle non fauchée.

Comment aménager les surfaces résiduelles non fauchées pour que les petits mustélidés les utilisent?

Les surfaces résiduelles non fauchées sont des surfaces qui ne sont fauchées que toutes les quelques années. Elles se trouvent en général dans des endroits où il est difficile d'utiliser des machines (p. ex. des talus en forte pente). Elles sont le plus souvent petites. Il est avantageux pour les petits mustélidés qu'elles ne soient pas à plus de 20 m de distance d'autres cachettes (p. ex. des tas de pierres ou de branches, des murs en pierres naturelles, des haies diversifiées, des bosquets champêtres ou riverains avec des structures et de la végétation mi-haute). Les surfaces résiduelles non fauchées ne devraient pas être pâturées.

L'entretien des surfaces résiduelles non fauchées

Pour être utiles aux petits mustélidés, les surfaces résiduelles non fauchées ne devraient pas s'emboîssonner. Il faut donc enlever les buissons qui apparaissent.



Photo © Agrifutura AG

III. 37: Surface résiduelle non fauchée au printemps.

Remarque importante: Selon l'ordonnance sur la terminologie agricole (OTERM) (art. 19) et l'ordonnance sur les paiements directs (OPD) (annexe 4), toutes les prairies doivent être fauchées au moins une fois par année. Selon l'art. 35 de l'OPD, les surfaces qui bénéficient d'une convention d'utilisation et de protection conforme à la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) passée avec le service cantonal compétent et qui ne sont pas fauchées chaque année à cause de cela donnent droit, les années où elles ne sont pas utilisées, seulement à la contribution pour la biodiversité (art. 55), à celle pour la qualité du paysage (art. 63) et à la contribution de base des contributions à la sécurité de l'approvisionnement (art. 50).

Contributions pour les mesures d'encouragement des petits mustélidés

Tas de branches et tas de pierres ▷ Pages 6–10



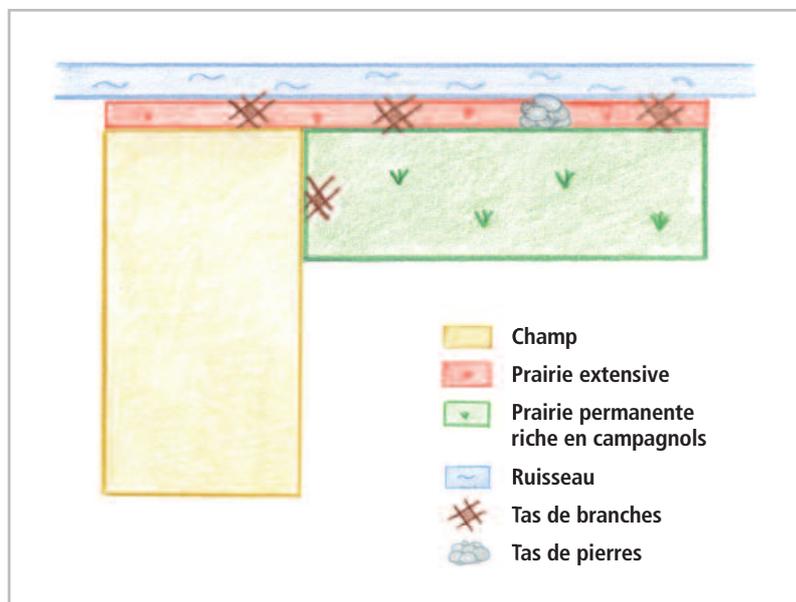
III. 38: Tas de branches.



III. 39: Tas de pierres.

Il n'y a actuellement pas de contributions fédérales pour les tas de branches et de pierres, mais il est possible d'annoncer les surfaces sur lesquelles ils se trouvent comme surfaces de promotion de la biodiversité. L'ill. 40 présente un exemple de la manière dont on peut le faire: la prairie naturelle est riche en campagnols et un ruisseau coule tout près. Si on veut favoriser les petits mustélidés en installant des tas de pierres et de branches le long du ruisseau, il n'y a pas de contribution pour les tas eux-mêmes, mais la surface le long du ruisseau peut par exemple être annoncée comme «prairie extensive» sur une largeur de 6 m. Il faut alors ensuite respecter les exigences de l'OPD pour les «prairies extensives» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1 ou Q2) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Il est aussi possible d'installer des tas de branches et de pierres dans des haies, sur des jachères florales ou des bandes herbeuses. Il faut ensuite respecter les directives correspondantes de l'OPD pour recevoir les contributions à la biodiversité correspondantes définies par l'OPD.



III. 40: Les tas de branches ou de pierres ne donnent pas droit à des contributions fédérales, mais la surface où ils se trouvent peut être annoncée comme prairie extensive pour laquelle les contributions à la diversité correspondantes seront versées.

Murs en pierres naturelles

▷ Pages 6–10



Photo © Roger Krejla

III. 41: Murs en pierres naturelles.

Il n’y a actuellement pas de contributions fédérales pour les murs en pierres naturelles, mais il est possible d’annoncer les surfaces sur lesquelles ils se trouvent comme surfaces de promotion de la biodiversité. Il faut alors ensuite respecter les exigences correspondantes de l’OPD pour que les contributions à la biodiversité en question (Q1 ou Q2) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Ourlets sur terres assolées

▷ Pages 11–12



Photo © Agrofutura AG

III. 42: Ourlet sur terres assolées.

Les ourlets sur terres assolées peuvent être annoncés comme surfaces de promotion de la biodiversité dans les zones suivantes: zone de plaine, zone des collines, zones de montagne I et II. Il faut alors ensuite respecter les exigences de l’OPD pour les «ourlets sur terres assolées» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Ourlets sur prairies

▷ Pages 11–12



Photo © Agrofutura AG

III. 43: Ourlet sur prairie.

Il n’y a actuellement pas de contributions fédérales pour les ourlets sur prairies, mais il est possible d’annoncer les surfaces sur lesquelles ils se trouvent comme «prairie extensive». Il faut alors ensuite respecter les exigences de l’OPD pour les «prairies extensives» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1 ou Q2) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Jachères florales et jachères tournantes

▷ Pages 13–14



Photo © Agrofutura AG

III. 44: Jachère florale.

Les jachères florales et les jachères tournantes peuvent être annoncées comme surfaces de promotion de la biodiversité en plaine (zone de plaine et zone des collines). Il faut alors ensuite respecter les exigences de l’OPD pour les «jachères florales» ou les «jachères tournantes» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Bandes de hautes herbes dans les prairies

▷ Page 15



Photo © Agrolutura AG

III. 45: Bandes de hautes herbes dans une prairie.

Il n'y a actuellement pas de contributions fédérales pour les bandes de hautes herbes dans les prairies, mais il est possible d'annoncer les surfaces sur lesquelles elles se trouvent comme «prairies extensives». Il faut alors ensuite respecter les exigences de l'OPD pour les «prairies extensives» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1 ou Q2) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Haies diversifiées

▷ Pages 16–18



Photo © Cristina Boschi

III. 46: Haie diversifiée.

Les haies peuvent être annoncées comme «haies, bosquets champêtres et berges boisées (avec bande herbeuse)». Il faut alors ensuite respecter les exigences de l'OPD pour les «haies, bosquets champêtres et berges boisées (avec bande herbeuse)» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1 ou Q2) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Fossés sur terres assolées et fossés sur prairies

▷ Page 19



Photo © Cristina Boschi

III. 47: Fossé sur terre assolée.

Il n'y a actuellement pas de contributions fédérales pour les fossés, mais ils peuvent être annoncés comme surfaces de promotion de la biodiversité en zone de plaine, en zone des collines et en zones de montagne I et II. Il faut alors ensuite respecter les exigences de l'OPD pour les «ourlets sur terres assolées» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).



Photo © Agrolutura AG

III. 48: Fossé sur prairie.

Si un fossé se trouve dans une prairie, il peut être annoncé comme «prairie extensive» avec la prairie adjacente. Il faut alors ensuite respecter les exigences de l'OPD pour les «prairies extensives» pour que les contributions à la biodiversité correspondantes (Q1 ou Q2) soient versées. Si la surface remplit aussi les conditions pour la mise en réseau, il est possible de demander en plus les contributions pour la mise en réseau (R).

Surfaces résiduelles non fauchées

▷ Page 20



Photo © Cristina Boschi

III. 49: Surface résiduelle non fauchée en hiver.

Il n'y a actuellement pas de contributions fédérales pour les surfaces résiduelles non fauchées, mais certaines contributions peuvent être octroyées s'il y a une convention écrite avec le service cantonal de la protection de la nature qui dit qu'une surface résiduelle doit être laissée sur pied (voir encadré «Remarque importante» à la page 20).

Contributions de la politique agricole 2018–2021 à partir du 1er janvier 2018

Le tableau 1 fournit une vue d'ensemble des tarifs des contributions mentionnées dans cette brochure pour les surfaces de promotion de la biodiversité (niveaux de qualité 1 et 2 = Q1 et Q2) à condition que les conditions de base soient remplies et que les directives soient respectées. Les contributions pour la mise en réseau (R) ne peuvent être attribuées que dans le cadre de projets de mise en réseau reconnus. La plupart des cantons proposent en plus des contrats pour les habitats riches en espèces basés sur la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN);

les informations à ce sujet sont fournies par les autorités cantonales compétentes pour la protection de la nature.

IP-Suisse et Bio Suisse

La plupart des mesures d'encouragement des petits mustélidés proposées dans cette brochure permettent aussi de marquer des points dans le système d'IP-Suisse et le check-up Biodiversité de Bio Suisse. Les informations détaillées sont fournies par les labels correspondants.

Surfaces de promotion de la biodiversité	Contributions à la biodiversité (en CHF/ha)											
	Zone de plaine			Zone des collines			Zones de montagne I et II			Zones de montagne III et IV		
	Q1	Q2	R	Q1	Q2	R	Q1	Q2	R	Q1	Q2	R
Prairie extensive	1080	1920	1000	860	1840	1000	500	1700	1000	450	1100	1000
Jachère florale	3800	–	1000	3800	–	1000	–	–	–	–	–	–
Jachère tournante	3300	–	1000	3300	–	1000	–	–	–	–	–	–
Ourlet sur terre assolée	3300	–	1000	3300	–	1000	3300	–	1000	–	–	–
Haie, bosquet champêtre ou berge boisée avec bande herbeuse	2160	2840	1000	2160	2840	1000	2160	2840	1000	2160	2840	1000

Tab. 1: Contributions à la biodiversité pour les surfaces de promotion de la biodiversité.



Photo © Hubert Trenkler

III. 50: Une hermine avec le campagnol terrestre qu'elle a capturé.

Impressum

Éditeur

Fondation REHM Réseau hermine, Gränichen
Agrofutura AG, Brugg

Concept et rédaction

Cristina Boschi, Fondation REHM Réseau hermine
Jolanda Krummenacher, Agrofutura AG

Textes

Cristina Boschi, Fondation REHM Réseau hermine
Jolanda Krummenacher, Agrofutura AG
Helen Müri, Boniswil

Traduction

Manuel Perret, Essertines-sur-Yverdon

Dessins

Cristina Boschi, Fondation REHM Réseau hermine

Mise en page et préresse

Markus Kappeler, Hochwald

Impression

Druckerei Bloch AG, Arlesheim

© Copyright 2018

Fondation REHM Réseau hermine, Gränichen
Agrofutura AG, Brugg

Commande

www.wieselnetz.ch

RÉSEAU HERMINE 

REHM – Fondation pour la promotion des petits carnivores


AGROFUTURA
AGRONOMIE · ÖKONOMIE · ÖKOLOGIE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV



**Ella & J. Paul Schnorf
Stiftung**

**STIFTUNG FÜR
NATURSCHUTZ UND WILD**

Cette publication a pu être
réalisée grâce au soutien financier
des institutions suivantes:

- ▶ Bio Suisse et IP-Suisse
- ▶ Office fédéral de l'agriculture OFAG
- ▶ Office fédéral de l'environnement OFEV
- ▶ Fondation Ella & J. Paul Schnorf
- ▶ Fondation en faveur de la nature
et de la faune



Parce qu'ils sont d'excellents chasseurs de campagnols, l'homme a de tout temps traité les petits mustélidés avec bienveillance. Ils ont cependant aujourd'hui bien souvent de la peine à survivre. Ceux qui sont nos plus petits prédateurs indigènes ont en effet de nombreux ennemis et ont donc besoin de nombreuses possibilités de refuges sûrs et de couverts pour se mettre à l'abri des regards. Or nos paysages dénudés et pauvres en structures en manquent cruellement.

Cette brochure montre quelles mesures simples nous permettent de favoriser nos deux espèces indigènes de petits mustélidés, l'hermine et la belette – et de contribuer ainsi du même coup à la sauvegarde de la biodiversité et à la diminution des dégâts causés par les campagnols.

La brochure est avant tout destinée aux conseillers agricoles, aux concepteurs de projets de mise en réseau et aux agriculteurs. Elle leur explique entre autres pour quelles mesures il est possible de demander des contributions financières pour la biodiversité.

